

Mise en ligne : 9 janvier 2017.
Dernière modification : 24 mai 2020.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ DES TAPIS DU MARABOUT, Alger

S.A.? 19 août 1919, p. 30 ans.

Dans le monde du commerce
ALGER
(*Le Sémaphore algérien*, 19 septembre 1919)

Sous la dénomination « Société des Tapis du marabout », Madame Victoria Carrière, qui exploite à Belcourt une fabrique de tapis, a fondé une société anonyme au capital de 250.000 francs constitué par l'émission de deux mille cinq cents actions de cent francs, ayant son siège rue Georges-Guiauchain, à Alger, et dont le but est la fabrication, l'achat et la vente de tapis, d'objets d'art, de broderies sur tapis, et la création en Algérie, Tunisie, Maroc, France et à l'étranger, de succursales et d'agences.

MANUFACTURE DE TAPIS DU MARABOUT
S.A. frse au capital de 0,25 MF.
Siège social : Alger, rue Guiauchain, Maison Zenovardo.
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1922-1923, p. 1.024)

CONSEIL D'ADMINISTRATION
NICAUD (Henri), Auvers-sur-Oise (Seine-et-Oise) ;
SCUDIER (Raymond), 98, r. Michelet, Alger ;
MARIN (Émile), 81, r. Michelet, Alger ;
CARRIÈRE (Mme Victoria), 72, r. d'Isly, Alger.

COMMISSAIRES AUX COMPTES
JOMIAU (Eugène), 40, r. Hoche, Alger.

Objet. — La fabrication, l'achat, la vente de tapis, objets d'art, broderies sur ts tissus et de ts autres articles accessoires pouvant s'y rattacher.

Capital social. — 0,25 MF en 2.500 act. de 100 fr. dt 600 d'apport.

Parts bénéficiaires. — 500.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 6 % d'intérêt aux act. Sur l'excédent : 10 % au conseil ; 25 % aux parts. Ts prélèvements décidés par l'ass. p. constitution de rés. ou amortissement. Le solde aux act.

NÉCROLOGIE
(*L'Écho d'Alger*, 14 janvier 1927)

Hier ont eu lieu à Alger les obsèques de Madame Victoria Carrière, directrice de la Manufacture de tapis persans du Marabout, à Belcourt.

Cette mort a fort vivement affligé les très nombreux amis que madame Carrière comptait dans le monde commercial, où elle était tenue en haute estime.

L' « Écho d'Alger », dans cette pénible circonstance, s'associe à la douleur de Mlle Jeanne Salenc-Carrière, fille de la défunte, et de Mme Adolphe Carrière, sa mère, et les prie, ainsi que leurs familles, de vouloir bien agréer l'hommage de ses condoléances et de sa sympathie.
